

Ressources humaines

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1993)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RESSOURCES HUMAINES

Le département des Ressources humaines doit recruter le personnel qualifié pour tous les secteurs d'activité du CICR, des juristes aux coordinateurs des secours, et des chauffeurs aux experts des questions d'eau et d'assainissement. Le département recherche des personnes qui souhaitent promouvoir les principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et qui sont disposées à travailler dans des circonstances difficiles. Le personnel est sélectionné selon une procédure de recrutement rigoureuse, suivie d'une période de formation appropriée dans des domaines aussi divers que le travail sur le terrain, la sécurité, l'administration et la gestion du personnel (éléments essentiels pour la bonne conduite d'une délégation), les relations avec la presse et les langues étrangères.

Le département est responsable de la gestion des ressources humaines du CICR, ce qui, en 1993, a représenté une moyenne de 664 personnes au siège et plus de 5 600 expatriés et employés recrutés localement sur le terrain.

Sur le plan de la politique du personnel, un effort important a été consacré à rechercher des solutions aux problèmes inhérents à l'institution, tels que la rotation du personnel, la perte de disponibilité de certains collaborateurs pour travailler sur le terrain, la réinsertion professionnelle de collaborateurs quittant le CICR après plusieurs années d'activité, etc.

Cette réflexion approfondie a permis de déboucher sur de nouveaux concepts et outils de gestion basés sur une gestion individualisée et sur l'introduction de bilans du parcours professionnel. Ils visent à:

- assurer aux collaborateurs qui en ont les compétences, et qui offrent un potentiel, une mobilité, une motivation et une disponibilité suffisants, une évolution de leur parcours professionnel; ceci devrait permettre de satisfaire à la fois les souhaits des collaborateurs et les exigences de l'institution;
- proposer aux collaborateurs, le cas échéant, une réorientation sur le plan interne, ou une transition vers le marché privé du travail ou le secteur public; la possibilité de prendre une retraite anticipée est prévue pour celles et ceux qui arrivent à la fin de leur carrière.

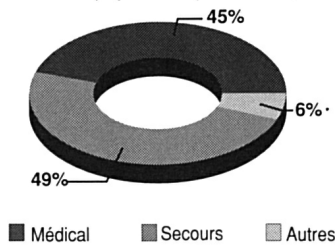
Une part importante des coûts engendrés par cette nouvelle politique est financée par la suppression des indemnités allouées aux expatriés sur le terrain.

Plus que jamais, les délégués travaillent dans des situations dangereuses, exigeantes et délicates. Pour tenter d'améliorer la sécurité du personnel dans les zones de conflits, le département des Ressources humaines a organisé un cours pratique de formation où les nouveaux délégués sont confrontés aux genres de difficultés qu'ils pourraient rencontrer sur le terrain. Le cours

EN 1993, LE CICR A DISPOSÉ EN MOYENNE DE:

- 862 expatriés;
- 4 800 employés recrutés localement sous contrat CICR;
- 175 membres du personnel des Sociétés nationales sur le terrain et de
- 664 collaborateurs au siège.

Personnel des Sociétés nationales mis à la disposition des opérations du CICR (répartition par activité)



porte sur des connaissances pratiques comme la lecture de cartes inconnues, afin de pouvoir éviter les routes dangereuses, les procédures de communication dans les régions où les transmissions radio sont inintelligibles, la conduite d'évaluations médicales ou relatives aux secours dans des zones de combat et le passage de postes de contrôle dangereux.

Au total, 170 collaborateurs nouvellement recrutés ont participé au cours préparatoire complet, avant de travailler sur le terrain. Un cours moins long a réuni 135 personnes, dont des chauffeurs et des mécaniciens recrutés pour conduire des convois de secours dans l'ex-Yougoslavie et dans d'autres situations difficiles. Plus de 200 personnes qui travaillaient sur le terrain sont venues au siège pour participer à des ateliers et des cours sur la gestion des secours, l'administration, la diffusion et les techniques de l'Agence de recherches. Au siège encore, plus de 800 personnes ont suivi des cours sur des sujets variés comme la gestion et le traitement de texte. Cent vingt collaborateurs du CICR ont participé à des cours de langues intensifs.

Le CICR a recruté 285 nouveaux collaborateurs, dont 274 pour le terrain (94 délégués, 22 administrateurs, 21 secrétaires, 13 interprètes, 18 médecins, 39 spécialistes paramédicaux et 67 techniciens).

Dans le cadre de leur contribution aux opérations du CICR, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont offert les services de collaborateurs spécialisés pour les activités médicales et administratives, les projets d'assainissement, la logistique, l'information et la diffusion. En 1993, 540 personnes ont ainsi été mises à disposition par 24 Sociétés nationales. Si la plupart d'entre elles avaient un contrat à durée déterminée, d'autres ont été désignées pour des missions spéciales, afin de répondre à des besoins urgents imprévus.

PERSONNEL DES SOCIÉTÉS NATIONALES MIS À LA DISPOSITION DES OPÉRATIONS DU CICR (PAR PAYS)

Allemagne.....	83	Malawi	1
Australie	40	Norvège	29
Belgique	13	Nouvelle-Zélande	8
Canada	35	Pays-Bas.....	37
Danemark	42	Pologne.....	1
Etats-Unis	8	République tchèque.....	2
Finlande	36	Royaume-Uni	87
France	16	Singapour	1
Irlande	27	Suède	29
Islande.....	20	Suisse	10
Italie.....	1	Thaïlande	3
Japon.....	10	Corps suisse d'aide en cas	
Luxembourg.....	1	de catastrophe.....	3

TOTAL 543